

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

NOUVEAUX SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de nouveaux systèmes de signaux lumineux, de feux à décompte numérique pour piétons, de panneaux à diodes électroluminescentes et de systèmes de préemption pour les véhicules du Service de protection contre l'incendie.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 280 000 \$.

Sous-total du chapitre I : 280 000 \$

CHAPITRE II

MODERNISATION DES SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX
EXISTANTS

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

3. Les travaux consistent à modifier des installations de signaux lumineux existantes de façon à en améliorer le fonctionnement. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la réalisation des études, la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'acquisition et l'installation de matériel de signaux lumineux et de systèmes de transport intelligent, la réalisation de travaux visant à mettre en place les infrastructures souterraines et l'acquisition des immeubles requis.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 3 s'élève à la somme de 450 000 \$.

Sous-total du chapitre II : 450 000 \$

CHAPITRE III

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TROTTOIRS

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

5. Les travaux consistent à aménager de nouveaux trottoirs et à mettre en place des mains courantes dans les rues où la pente du trottoir est élevée. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'acquisition et l'installation des mains courantes, le déplacement des puisards et des poteaux des compagnies d'utilités publiques, les travaux de construction de bordures et de trottoirs, la réparation des aménagements paysagers et l'acquisition des immeubles requis.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 5 s'élève à la somme de 850 000 \$.

Sous-total du chapitre III : 850 000 \$

CHAPITRE IV

SYSTÈME DE TÉLÉJALONNEMENT

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

7. Le projet consiste à implanter un système de téléjalonnement pour guider les automobilistes vers les grands parcs de stationnement du centre-ville. Le projet comprend le développement de systèmes informatiques ainsi que l'acquisition et l'installation des modules d'affichage et des équipements de communication.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

8. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 7 s'élève à la somme de 270 000 \$.

Sous-total du chapitre IV : 270 000 \$

CHAPITRE V

FEUX CLIGNOTANTS ET SIGNALISATION POUR LE DÉNEIGEMENT

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

9. Les travaux consistent à acquérir et à installer des panneaux de signalisation et des feux de déneigement et à développer, acquérir et installer des systèmes de contrôle pour les feux de déneigement.

Le projet requiert l'embauche du personnel d'appoint requis pour sa réalisation.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

10. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 9 s'élève à la somme de 200 000 \$.

Sous-total du chapitre V : 200 000 \$

CHAPITRE VI

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

11. Les travaux consistent à réaliser les divers projets prévus dans le plan d'action du plan directeur du réseau cyclable. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis, les expertises de laboratoire, la réalisation des travaux d'aménagement et l'acquisition des immeubles requis.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

12. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 11 s'élève à la somme de 1 500 000 \$.

Sous-total du chapitre VI : 1 500 000 \$

CHAPITRE VII

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DU LOIRET

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

13. Les travaux consistent à compléter l'aménagement du boulevard du Loiret compris entre la rue du Rubis et la rue des Cyprès. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, le déplacement des puisards et des poteaux des compagnies d'utilités publiques, l'installation d'un système d'éclairage, les travaux de construction de bordures et de trottoirs, l'aménagement d'une piste cyclable, la réfection de la chaussée, la réparation des aménagements paysagers et l'acquisition des immeubles requis.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

14. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 13 s'élève à la somme de 200 000 \$.

Sous-total du chapitre VII : 200 000 \$

CHAPITRE VIII

ENFOUISSEMENT DES FILS – RUE DE LA POINTE-AUX-LIÈVRES

SECTION I

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

15. Le projet consiste à enfouir les fils des entreprises d'utilités publiques sur le tronçon de la rue de la Pointe-aux-Lièvres compris entre le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue de l'Espinay dans la cadre du projet de réaménagement de l'échangeur Laurentien / Wilfrid-Hamel réalisé en 2012. Le projet requiert le versement d'une participation financière aux entreprises d'utilités publiques pour le déplacement de leurs fils.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

16. L'estimation du coût de la participation financière décrite à l'article 15 s'élève à la somme de 1 650 000 \$.

Sous-total du chapitre VIII : 1 650 000 \$

CHAPITRE IX

PLATEAU CENTRE DE SAINTE-FOY – INTERVENTIONS EN MOBILITÉ

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

17. Les travaux consistent à réaliser divers projets en vue de favoriser la mobilité. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour réaliser des études, élaborer des concepts d'aménagement et préparer des plans et devis, ainsi que pour réaliser divers travaux d'aménagement routier.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

18. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 17 s'élève à la somme de 250 000 \$.

Sous-total du chapitre IX : 250 000 \$

CHAPITRE X

DIVERSES INTERVENTIONS

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

19. Les travaux consistent à réaliser divers projets de travaux routiers, de trottoirs, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux, de signalisation, de systèmes de transport intelligent et à acquérir les immeubles et les équipements nécessaires à la réalisation du projet.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

20. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 19 s'élève à la somme de 474 000 \$.

Sous-total du chapitre X : 474 000 \$

TOTAL : 6 124 000 \$

Annexe préparée le 29 avril 2013 par :

Marc des Rivières, directeur
Division du transport
Service de l'aménagement du territoire